



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

illettrisme

Question écrite n° 93009

## Texte de la question

M. Jean-Pierre Giran attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la lutte contre l'illettrisme en France. En effet, aujourd'hui, ce sont 2 500 000 personnes, soit 7 % de la population âgée de 18 à 65 ans, qui ne maîtrisent pas les compétences de base nécessaires en lecture, écriture et calcul pour être autonomes dans des situations simples de leur vie quotidienne, après avoir pourtant été scolarisées. La baisse de l'illettrisme en France de 20 % en huit ans doit être poursuivie. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui expliquer les efforts nouveaux qu'elle entend déployer afin de gagner cette lutte contre l'illettrisme en France.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Giran](#)

**Circonscription :** Var (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 93009

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [9 février 2016](#), page 1111